

AR PREFECTURE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME
8, place du champ de foire
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2019_3_10

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 19

Objet : Multi Accueil Familial -
Demande de subvention au
titre de la DSIL 2019

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 08 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Février 2019

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Madame GROLLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Le Conseil Municipal de Mouthiers-Sur-Boëme avait délibéré le 9 décembre 2016 pour la création d'un bâtiment pour le multi-accueil familial. Ce nouvel équipement permettra de pérenniser l'accueil des enfants de moins de six ans afin que les effectifs de l'école maternelle et primaire soient constants voire en augmentation.

Le montant prévisionnel maximal du projet est estimé à 769 458 € TTC par l'Agence Technique Départementale pour une surface de 275 m², pour un coût de travaux estimé à 489 500 € HT.

Les premières phases de maîtrise d'œuvre et le contexte budgétaire actuel ont amené la municipalité à repréciser ses besoins en accord avec la CAF et la PMI. Ainsi, il est proposé de présenter un nouveau plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT				
Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Construction de la crèche	300 000,00 €	DETR 2017	90 000,00 €	30%
		DSIL 2019	50 000,00 €	16%
		FEDER	86 000,00 €	29%
		CAF		
		Département - SIL	14 000,00 €	5%
		Autofinancement	60 000,00 €	20%
TOTAL	300 000,00 €	TOTAL	300 000,00 €	100%

Vu la délibération 2016_13_11 du 9 décembre 2016 relative au projet de construction d'un multi-accueil familial ;

Vu la délibération 2017_5_4 du 14 avril 2017 relative au plan de financement DETR 2017.

AR PREFECTURE

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents:
016-211602362-20190308-D_2019_3_10-DE
Reçu le 14/03/2019

- **DECIDE** de valider le plan de financement pour le projet de construction du multi-accueil familial ;
- **SOLLICITE** toute subvention mobilisable et notamment auprès de l'Etat (DSIL 2019), du Fonds Européen FEDER et du Département (SIL) ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/03/2019, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **14 MARS 2019**

